



# Conseil économique et social

Distr. générale  
8 juillet 2011  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité du logement et de l'aménagement du territoire

#### Soixante-douzième session

Genève, 3 et 4 octobre 2011

#### Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-douzième session

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,  
et s'ouvrira le lundi 3 octobre 2011 à 10 heures

## I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la soixante-quatrième session de la Commission économique pour l'Europe.
3. Travaux du Bureau du Comité et du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine.
4. Examen du programme de travail:
  - a) Monographies nationales sur le secteur du logement;
  - b) Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain;
  - c) Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers;
  - d) Modernisation et gestion des logements.
5. Logement abordable, sain et écologique.
6. Examen des mandats du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers et du Groupe consultatif du marché immobilier.
7. Activités menées par plusieurs divisions et plusieurs institutions.
8. Questions diverses.
9. Élection du Bureau.
10. Clôture de la session.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire est fondé sur les décisions prises par le Comité à sa soixante et onzième session (ECE/HBP/162) et sur les progrès accomplis depuis lors dans la mise en œuvre du programme de travail. L'ordre du jour provisoire a été arrêté par le Bureau du Comité à sa réunion d'avril 2011 et est présenté au Comité pour approbation.

### **2. Questions découlant de la soixante-quatrième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE)**

Le Comité sera informé des décisions adoptées par la Commission à sa soixante-quatrième session, en mars 2011, ainsi que de tout autre élément nouveau ayant une incidence sur les travaux du Comité. Il sera invité à les prendre en considération au moment d'examiner la mise en œuvre du programme de travail (au titre du point 4 de l'ordre du jour provisoire).

### **3. Travaux du Bureau du Comité et du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine**

Le Président du Bureau rendra compte des travaux du Bureau ainsi que des principales décisions prises depuis la précédente session du Comité (ECE/HBP/2011/2). Des informations seront communiquées sur les conclusions du débat tenu par le Bureau en avril 2011 concernant l'avenir du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine.

Le Comité souhaitera peut-être:

- a) Approuver les travaux du Bureau;
- b) Prendre une décision sur l'avenir du Réseau consultatif.

### **4. Examen du programme de travail**

Le Comité examinera la mise en œuvre du programme de travail arrêté à sa soixante et onzième session (ECE/HBP/162) ainsi que le rapport de synthèse des ateliers (ECE/HBP/2011/3).

Le Comité approuvera son programme de travail (ECE/HBP/2011/1), y compris la liste des publications, ainsi que son plan d'évaluation biennale pour 2012-2013 (Notice informelle n° 1). Le programme de travail sera actualisé conformément aux décisions prises lors de la présente session.

#### **a) Monographies nationales sur le secteur du logement**

Le Comité sera tenu informé de l'état d'avancement des monographies nationales sur le secteur du logement.

La délégation de l'Azerbaïdjan donnera des informations sur le lancement ainsi que sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations figurant dans sa monographie nationale.

Le Comité sera tenu informé de l'état d'avancement de la monographie sur le logement et l'administration des biens fonciers du Tadjikistan, y compris des plans en vue

de sa publication. Des informations lui seront également communiquées sur l'organisation d'une manifestation pour le lancement de la monographie du Kirghizistan, et sur l'élaboration de la monographie sur le secteur du logement de l'Ukraine.

Le Comité sera saisi des conclusions et des recommandations formulées dans le projet d'étude «Housing Profiles: Implementation Challenges and Opportunities in Housing Policy and Practice in the UNECE Region» (*Monographies sur le logement: difficultés et opportunités liées aux politiques et aux pratiques en matière de logement dans la région de la CEE*), élaboré à l'occasion du premier Forum sur le logement en Europe et en Asie centrale (Budapest, 4-6 avril 2011).

Le débat s'ouvrira sur les exposés des délégations représentant les pays qui ont récemment mené des examens du secteur du logement. Ils seront suivis des interventions d'experts qui ont participé à l'examen des monographies nationales. Ceux-ci présenteront les enseignements qu'ils ont retirés de l'étude de certains domaines particuliers dans le secteur du logement et/ou de la manière dont les recommandations sont appliquées dans leurs pays. Des interventions des participants, fondées sur leur expérience de la résolution des questions de principe posées par les monographies nationales, viendront clôturer le débat.

Les délégations des États membres sont invitées à dire au Comité si elles sont intéressées par la réalisation d'un examen de leur pays.

Le Comité souhaitera peut-être:

- a) Examiner l'incidence du programme des monographies nationales dans les pays respectifs;
- b) Prendre note des informations fournies, notamment sur le prochain pays devant faire l'objet d'un examen.

#### **b) Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain**

À sa soixante-dixième session, le Comité a décidé d'inscrire la question de la neutralité climatique sous cette rubrique dans son programme de travail et d'entreprendre une étude des moyens et des instruments permettant de s'adapter aux changements climatiques dans les villes et d'en atténuer les effets. À sa session suivante, il a approuvé le plan détaillé de l'étude, puis a demandé au secrétariat d'élaborer l'étude assortie de recommandations en vue de présenter le document à la soixante-douzième session du Comité. Le projet d'étude «Villes climatiquement neutre: comment faire diminuer l'intensité de carbone des villes et les rendre plus résilientes face aux problèmes climatiques» sera présenté pour examen.

La délégation turque informera le Comité des conclusions de l'atelier concernant le rôle de l'aménagement du territoire dans l'amélioration de la sécurité d'occupation dans la région de la CEE. Il a été organisé à Antalya (Turquie) les 28 et 29 octobre 2010 dans le cadre du programme de travail du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers.

En outre, le secrétariat de la Convention sur les accidents industriels de la CEE informera le Comité des conclusions du séminaire sur le thème «La planification de l'occupation des sols autour des sites industriels à haut risque», qui a été organisé conjointement avec le Comité du logement et de l'aménagement du territoire, les 11 et 12 novembre 2010, à La Haye (Pays-Bas).

Le Comité est invité:

- a) À prendre note des informations communiquées;

b) À examiner le projet d'étude sur les villes climatiquement neutres et à présenter des observations.

c) **Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers**

Le Président du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers fera part des conclusions de la septième session du Groupe de travail, qui s'est tenue à Genève les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011. Il fera également rapport sur les activités réalisées depuis la précédente session du Comité et sur le programme de travail pour 2012-2013, y compris:

a) Les progrès accomplis dans la réalisation d'une étude sur la fraude lors des transferts par voie électronique;

b) Les nouvelles demandes d'États membres que soit examinée l'administration des biens fonciers;

c) Les ateliers organisés récemment par le Groupe de travail et ceux qu'il organisera prochainement.

Compte tenu des progrès accomplis par le Groupe de travail dans ses travaux, le Comité voudra peut-être fournir des contributions et donner son avis sur les activités futures.

Le Président du Groupe consultatif du marché immobilier sera invité à informer le Comité des travaux entrepris depuis la soixante et onzième session ainsi que des activités planifiées pour 2012-2013.

Le Comité voudra peut-être prendre note des informations communiquées et fournir des contributions et donner son avis sur les activités futures du Groupe consultatif.

d) **Modernisation et gestion des logements**

**Efficacité énergétique dans le secteur du logement.** À sa dernière session, le Comité a adopté un plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE et recommandé aux États membres de la CEE d'adapter les cibles et mesures qui y figuraient aux conditions prévalant dans leurs pays respectifs et de mettre en œuvre des mesures susceptibles de supprimer les obstacles s'opposant à une plus grande efficacité énergétique et de parvenir progressivement à ce que le secteur du logement consomme peu d'énergie et soit sans effet sur les émissions de carbone. Une fois adopté, le Plan d'action a été publié par le secrétariat de la CEE sous la cote ECE/HBP/164.

**Sécurité des bâtiments et de la construction.** À sa soixante-dixième session, le Comité avait souligné l'importance de la sécurité des bâtiments et de la construction dans la préparation aux catastrophes. Pour aborder ces questions, un Forum international sur les catastrophes naturelles et la sécurité des bâtiments et de la construction a été organisé en Azerbaïdjan, les 16 et 17 novembre 2010, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe et le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes de l'Organisation des Nations Unies. La délégation azerbaïdjanaise fera rapport aux délégations sur les principales conclusions du Forum.

**Activités de formation.** Le Comité sera informé des principales conclusions de l'atelier de formation sur les aspects juridiques de la privatisation et de la gestion des logements, organisé conjointement par la Commission économique pour l'Europe et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Tbilissi, les 22 et 23 novembre 2010, pour faire suite à la monographie sur le secteur du logement de la Géorgie. Des informations seront également données sur les possibilités d'organiser d'autres activités de formation communes, en coopération avec le bureau du PNUD en Géorgie. La délégation biélorussienne rendra compte des principales conclusions de l'atelier

de formation sur le logement abordable dans les pays de la Communauté d'États indépendants, organisé en collaboration avec le Gouvernement du Bélarus et ONU-Habitat à Minsk du 14 au 17 mars 2011, pour faire suite à la monographie sur le secteur du logement du Bélarus. Des informations seront également données sur les possibilités d'organiser d'autres activités de formation communes, en coopération avec ONU-Habitat.

Le Comité est invité à prendre note des informations communiquées et à donner son avis ainsi que des conseils sur les activités qui pourraient être menées à l'avenir, y compris:

- a) La mise en œuvre du Plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE;
- b) Des activités visant à renforcer les capacités.

## **5. Logement abordable, sain et écologique**

Afin d'examiner l'opportunité d'établir un cadre de politique générale à l'échelle de la CEE plus officiel pour un logement abordable, sain et écologique, le Comité a élaboré, pour sa soixante et onzième session, un document de travail intitulé «Principes et objectifs pour un logement abordable, sain et écologique» (ECE/HBP/2010/6). À la suite du débat organisé au sujet de ce document à ladite session, le Comité a décidé de créer un groupe de travail chargé d'examiner la question d'un éventuel instrument juridiquement contraignant. Conformément à son mandat, ce groupe de travail a organisé deux réunions en 2011 et a établi un rapport sur ses conclusions (ECE/HBP/AC.1/2011/4). Le débat prévu à l'occasion de la présente session sera ouvert avec trois exposés d'experts, qui examineront le rôle d'un tel instrument pour faire face aux défis que pose le logement durable au niveau international.

Le Comité étudiera également la possibilité d'organiser une réunion ministérielle de haut niveau à l'occasion de sa soixante-quatorzième session (en septembre 2013) pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des instruments de la CEE relatifs au logement et définir les futures orientations de ses travaux (ECE/HBP/2011/5). La dernière réunion ministérielle a eu lieu en 2006, et c'est à cette occasion qu'a été adoptée la Déclaration sur les enjeux sociaux et économiques dans les zones sinistrées de la région de la CEE. En fonction des recommandations du Groupe de travail, la réunion de haut niveau définira peut-être des orientations pour les futurs travaux à conduire dans le domaine d'un logement abordable, sain et écologique.

Cela étant, le Comité souhaitera peut-être:

- a) Examiner les conclusions des travaux du Groupe de travail et les recommandations correspondantes sur les mesures à prendre;
- b) Convenir d'organiser une réunion ministérielle parallèlement à la soixante-quatorzième session du Comité en septembre 2013;
- c) Inviter les États membres à accueillir cette réunion ministérielle et la session du Comité.

## **6. Examen des mandats du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers et du Groupe consultatif du marché immobilier (ECE/HBP/2011/4)**

D'ici à la soixante-douzième session du Comité, les mandats du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers, du Groupe consultatif du marché immobilier et du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine auront expiré. Comme il est indiqué dans les directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement de groupes de travail sous l'égide de la CEE (ECE/EX/1), le mandat d'un groupe de travail fait l'objet d'un examen tous les cinq ans par le comité sectoriel dont il relève. Selon les directives de la

CEE-ONU (ECE/EX/2/Rev.1), les travaux des groupes consultatifs, notamment la nécessité d'exécuter des tâches supplémentaires, font l'objet d'un examen tous les deux ans par l'organe dont ils relèvent.

Afin d'évaluer les travaux du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers, le secrétariat a établi un aperçu des activités entreprises par le Groupe de travail au cours des cinq dernières années, notamment les ateliers, séminaires, publications et autres initiatives (ECE/HBP/WP.7/2011/8). Le Groupe de travail a examiné cet aperçu à sa septième session, qui s'est tenue les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011. En outre, il a réalisé une évaluation des travaux du Groupe consultatif du marché immobilier, sur la base d'un document élaboré par le secrétariat (ECE/HBP/WP.7/2011/5).

Le Comité est invité à se prononcer sur les points suivants:

- a) La prolongation du mandat du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers;
- b) La prolongation du mandat du Groupe consultatif du marché immobilier.

## 7. Activités menées par plusieurs divisions et plusieurs institutions

Conformément à la demande formulée par la CEE et à l'avis général de l'ONU sur la coopération entre les institutions, le Comité et le secrétariat ont entrepris un certain nombre d'activités en collaboration avec d'autres programmes de la CEE ainsi que d'autres organismes des Nations Unies.

**Construction écologique.** Le Président rendra compte d'une initiative prise par le Comité du bois de constituer une équipe spéciale sur la construction écologique, qui serait composée d'experts du Comité du bois, du Comité du logement et de l'aménagement du territoire, du Comité des politiques de l'environnement et du Comité de l'énergie durable.

**Efficacité énergétique.** Un représentant de la Division de l'énergie durable de la CEE donnera des informations sur les conclusions de la réunion du Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», présentant un intérêt pour les travaux du Comité du logement et de l'aménagement du territoire.

**Coopération avec d'autres institutions des Nations Unies.** Des informations seront communiquées sur les activités, en cours ou à venir, organisées conjointement avec ONU-Habitat et ses bureaux régionaux ainsi qu'avec le bureau du PNUD en Géorgie.

Sur la base des informations communiquées, le Comité voudra peut-être donner des conseils sur la manière de renforcer la coopération avec ces institutions ou d'autres organismes clefs et/ou les divisions et les groupes de la CEE.

## 8. Questions diverses

Des renseignements seront donnés au sujet du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les établissements humains. Les délégations seront invitées à annoncer les contributions qu'elles comptent verser au Fonds pour financer telle ou telle activité inscrite au programme. D'autres questions pourront être soulevées par les États membres au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 9. Élection du Bureau

Le Comité devrait élire les membres du Bureau pour sa soixante-treizième session.

**10. Clôture de la session**

Le Président résumera les principales décisions prises par le Comité. À l'issue de la session, le Président établira, avec le concours du secrétariat, le rapport de la soixante-douzième session.

**III. Calendrier indicatif**

| <i>Jour</i>     | <i>Heure</i>    | <i>Point de l'ordre du jour</i> |  |
|-----------------|-----------------|---------------------------------|--|
| Lundi 3 octobre | 10 h 00-10 h 10 | 1                               | Adoption de l'ordre du jour  |
|                 | 10 h 10-10 h 40 | 2                               | Questions découlant de la soixante-quatrième session de la Commission économique pour l'Europe                               |
|                 | 10 h 40-11 h 15 | 3                               | Travaux du Bureau du Comité et du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine                                   |
|                 | 11 h 15-13 h 00 | 4 a)                            | Examen de la mise en œuvre du programme de travail pour 2011-2012: Monographies nationales sur le secteur du logement        |
|                 | 15 h 00-16 h 00 | 4 b)                            | Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain   |
|                 | 16 h 00-17 h 00 | 4 c)                            | Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers  |
|                 | 17 h 00-18 h 00 | 4 d)                            | Modernisation et gestion des logements   |
| Mardi 4 octobre | 10 h 00-13 h 00 | 5                               | Logement abordable, sain et écologique   |
|                 | 15 h 00-15 h 45 | 6                               | Examen des mandats du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers et du Groupe consultatif du marché immobilier |
|                 | 15 h 45-16 h 20 | 7                               | Activités menées par plusieurs divisions et plusieurs institutions   |
|                 | 16 h 20-16 h 40 | 8                               | Questions diverses   |
|                 | 16 h 40-17 h 00 | 9                               | Élection du Bureau   |
|                 | 17 h 00-17 h 30 | 10                              | Clôture de la session  |